

Etaient présents :

- Elu aux affaires scolaires et périscolaires : M. Johan Michelosi
- Dir. Périscolaire Ouvière : Mme Audrey Peronne
- Directrice Ecole : Mme Marjorie Marenghi
- Enseignantes : Mmes Agnes Berenguier, Sylvie Chossat, Aline Mattei
- ATSEM : Mme Barka Belguira
- Parents d'élèves : Mmes Virginie Cazin, Aurélie Chapon, Alexandra Fresneau, Maud Ravier

1/ BILAN DES PROJETS 2016/2017plein

• **Classes de Sylvie et Delphine :**

L'éco-citoyenneté avec le financement d'un éducateur et d'une sortie pour la classe de Sylvie (demande faite mais refusée pour 2017-2018).
+ sortie au zoo de la Barben (avec animation)

• **Classe d'Agnès et Cathie :**

Elevage de papillons (pour la classe d'Agnès)
Travail autour des marionnettes / Pinocchio...
Sortie au village des automates et préparation du spectacle en rapport avec le thème.

2/ PROJETS 2017-2018

Projet commun à l'école : LA LITTERATURE

• **Classes de Sylvie et Delphine :**

Travail sur les contes traditionnels avec pour chaque période un personnage-type : l'ogre, la sorcière, le renard, le loup et les princesses.

Sortie à la bibliothèque 1 fois par mois.

Note de la Directrice :

Il faut au moins 3 accompagnateurs par classe pour que la sortie à la bibliothèque ait lieu et il faut prévenir suffisamment à l'avance car la liste des accompagnateurs doit être donnée à la directrice pour validation 48h avant.

Les accompagnateurs peuvent être des parents de la classe ou d'une autre classe, ou bien des papys, mamies, oncles et tantes...

Pas d'accompagnateurs avec des poussettes pour des raisons de sécurité.

Nous proposons d'envoyer un appel aux parents volontaires par mail lorsque les maitresses nous signalent un manque d'accompagnateurs.

IL MANQUE UN ACCOMPAGNATEUR POUR LA SORTIE DU MARDI 7 NOVEMBRE DE LA CLASSE DE DELPHINE.

• **Classe de Marjorie :**

Egalement un travail sur les contes traditionnels mais avec un travail plus spécifique sur les animaux des contes : l'ours, le loup, les animaux d'Afrique, le lapin ou le renard.

• **Classe d'Agnès :**

Travail avec un thème par période : Noël, les 5 sens, les livres à conter...

Les sorties et projets prévues seront communs à toutes les classes, ce qui permet de regrouper et ne prévoir que 3 bus (soit un budget de 1500 € pour le transport).

Elles ne sont pas encore décidées mais les idées sont : sortie au Parc Longchamp, Spectacle sur les contes (Théâtre de la Girafe, badaboum). M. Michelosi recommande les Mamies Conteuses qui proposent des contes en milieu naturel.

Si le budget de la Coopérative le permet, les enseignantes souhaiteraient également pouvoir faire une 2^e sortie à l'Ecomusée de Gardanne.

Le décloisonnement :

Pendant la sieste des PS, l'enseignante (Agnès) récupère un petit groupe de 5/6 élèves (groupes de travail existants en classe) de MS ou de GS des classes de Sylvie et Delphine et réalise un petit atelier axé sur le langage avec eux. Cela permet aux classes de MS/GS d'être allégées et aux petits groupes d'avoir un atelier privilégié avec Agnès.

3/ COMPOSITION DES ELEVES ET FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE :

Cette année l'école accueille 114 enfants :

35 PS

35 MS

44 GS

➤ **Rappel des horaires de l'école :**

8h20 - 8h40 dernier délai

11h20 - 11h30

13h20 – 13h30

16h20 - 16h30

➤ **Horaires de garderie :**

Le matin : de 7h30 à 8h20.

(Attention : 1 h de garderie est automatiquement décomptée même si l'enfant arrive à 8h15).

Le soir à partir de 16h30 **(de 16h30 à 16h35 les enfants qui n'ont pas été récupérés basculent automatiquement en garderie).**

La garderie se compte par heure pleine même si l'enfant n'est resté qu'un quart d'heure et n'a pas pris le goûter.

(Note : des goûters en plus sont prévus chaque jour pour les enfants qui restent en garderie alors que ce n'était pas prévu)

➤ **Règlement Intérieur :**

Il a été modifié et sera diffusé par la Direction de l'école. Il est basé sur le règlement départemental et adapté à l'école.

➤ **Sécurité**

Les normes de sécurité ont été revues. Notamment les évacuations incendie et le lieu de rassemblement. Un exercice incendie est prochainement prévu.

➤ **Les APC**

Il s'agit d'aide personnalisée proposée aux MS et GS de 11h30 à 12h (sauf le jeudi car c'est le jour de l'intervenant sport).

La décision de prendre un enfant en APC est faite par l'enseignant en accord avec les parents (qui ont signé en début d'année un document). Pour les enfants ne déjeunant pas à la cantine, l'enseignant en parlera directement avec les parents.

➤ **Bilan OCCE :**

Les comptes au 31/08/2017 étaient de 3784 €. Ce qui est supérieur à l'année passée.

L'école aimerait cette année s'équiper d'un vidéoprojecteur et d'un petit ordinateur (budget : environ 1000 Euros).

Les parents d'élève souhaitent connaître les besoins financiers pour les sorties le plus tôt possible pour anticiper si besoin des ventes de gâteaux ou autres actions permettant de récolter de l'argent pour la coopérative.

Les parents d'élèves ont planifié une action par période :

- Pré-Halloween : Vente de pochette surprise / bonbons (200 pochettes ont été mises à la vente, soit 1 par enfant de l'école + 86 pour les fratries)
- Semaine du 27 novembre : Prévente de blé de la Ste Barbe
- Vendredi 1^{er} décembre : Vente de gâteaux préparés par les parents + blé
- Vendredi 2 février 2018 : Vente de gâteaux / crêpes préparés par les parents
- Pré-Kermesse : Vente de tickets de tombola (tirage lors de la kermesse) et bracelets d'entrée à la kermesse

4/ LES DATES A RETENIR POUR L'ECOLE

- ✚ Photo de classe : 1^{er} décembre
- ✚ Spectacle de Noël réservé aux enfants : 11 décembre après-midi (après la sieste)
- ✚ Gouter de Noël réservé aux enfants : le 21 décembre **(on recherche un Papa Noël, de préférence qui ne soit pas un parent de l'école ...)**

Les gâteaux/bonbons/boisson sont amenés par les parents.

ATTENTION ! : PAS DE GATEAUX MAISON ! Les gâteaux devront être achetés et donnés dans leur emballage pour contrôle de provenance, DLUO...

- ✚ Fête de la galette : le 16 janvier. Les galettes seront faites par les enfants. (Ingrédients fournis par l'école).
- ✚ Carnaval : le 29 mars
- ✚ Kermesse : le 15 juin (thème choisi : Le Cirque)
- ✚ Spectacle : le 29 juin

5/ LE PROJET CANTINE

Comme déjà évoqué lors de la réunion de début d'année, un projet de construction d'un nouveau réfectoire commun avec l'école élémentaire est en cours.

Le restaurant scolaire sera commun mais il y aura deux salles différentes pour les élémentaires et pour les maternelles.

Il s'agira d'un bâtiment de plain-pied qui se trouvera entre les deux écoles (en face de la classe des PS d'Agnès) avec un accès différent pour chaque école.

Le bâtiment sera composé de deux réfectoires :

-180 m² pour l'élémentaire (contre 90 m² actuellement),

-125 m² pour la maternelle (contre deux salles de 50 m² et 40 m² actuellement).

Pour la maternelle, il est prévu de faire un espace dédié aux PS plus cocooning (repas servis à table...). Et pour les MS/ GS, mettre en place un système de self.

Entre les deux réfectoires, il y aura une cuisine centrale qui desservira les deux salles, des vestiaires hommes et femmes, sanitaires...

Tout sera aux normes sécurité et HACCP.

Il y aura un accès de chaque côté avec un sens circulatoire (une entrée et une sortie) avec des casiers sans fond dans lesquels les enfants pourront déposer leurs affaires en entrant et les récupérer en sortant.

Une terrasse est prévue côté élémentaire.

Objectif de ce bâtiment :

- Augmenter les capacités des restaurants scolaires qui sont à l'heure actuelle trop justes (surtout pour l'élémentaire qui comporte 11 classes – certains élèves mangeant au lance-pierre à 13h/13h15)
- Permettre aux enfants d'être moins dans le stress de manger vite et faire du repas un moment plus convivial.

La place récupérée dans les écoles (comme l'actuelle cantine de la maternelle) pourra être utilisée pour aménager des espaces de vie dédiés aux enfants (bibliothèque...).

Dans un premier temps les réfectoires seront surdimensionnés mais la ville prévoit, dans les 10 prochaines années, l'ouverture de 2 classes en maternelle (soit 180 élèves max) et 3 classes en élémentaire (soit 420 élèves max).

La mairie ne sait pas encore comment s'organiseront les services de repas.

Le bâtiment viendra empiéter sur une partie de la cour des maternelles (toute la partie butte). La cour sera donc réduite. Elle sera décalée vers l'entrée de l'école (à l'endroit où se trouve les cyprès et le petit chemin menant à la cour).

Eventuellement, dans le futur, s'il est constaté que la cour est encore trop petite, on pourra récupérer les espaces verts se trouvant devant l'école.

Les parents d'élèves ont évoqué le fait qu'il n'y ait pas de passage abrité prévu entre l'école et la cantine, ce qui fait qu'en temps de pluie, les enfants seront mouillés.

Les parents d'élèves regrettent qu'un préau n'ait pas été prévu dans ce projet.

La mairie répond que le budget ne le permettait pas et que le préau n'a pas été validé.

Concernant les nuisances que cela va engendrer sur toute la durée des travaux, un mur antibruit a été demandé pour que la classe d'Agnès soit le moins embêtée possible. Eventuellement si cela est trop compliqué pour les enfants surtout durant la sieste, il sera possible de déplacer le dortoir dans la salle prévue pour l'ALAE (à côté de la classe de Sylvie). Pour le bien-être des enfants, Agnès ne souhaite pas les déménager en cours d'année mais elle verra sur le moment comment gérer la situation.

Bien entendu, le chantier sera sécurisé.

Calendrier prévu :

Dépôt du permis de construire : fin octobre

Date de lancement des travaux : mars 2018

Date de fin des travaux : Décembre 2018

6/ DATES DES PROCHAINS CONSEILS DE CLASSE

- Le jeudi 15 février 2018, 16h45 (pour un démarrage à 17h)

- Le mardi 19 juin 2018, 16h45 (pour un démarrage à 17h)

Si les parents ont des questions qu'ils souhaitent que l'on soumette aux conseils d'école, qu'ils nous les transmettent au plus tard 1 semaine avant la date du conseil pour qu'on puisse les intégrer à l'ordre du jour.

7/ DIVERS

Note de la Directrice :

Elle regrette que certains emails qui lui sont adressés soient écrits sur un ton très autoritaire. Elle tient à préciser également qu'elle n'a qu'un seul jour de décharge et beaucoup de mails et travail à côté et que par conséquent, il faut être indulgent sur les délais de réponse.

Elle insiste sur les horaires de fermeture de l'école.

Questions de parents :

Concernant les intervenants extérieurs :

Les intervenants doivent être des professionnels et proposer un projet pédagogique qui doit être validé par l'inspecteur.

Projet brossage de dents : concernant l'animation, cela est envisageable mais la mise en pratique est difficile. Les ATSEM sont seules après les repas, il faut une mise à disposition des brosses à dents....

Toutefois, des parents peuvent venir ponctuellement parler de leur métier aux enfants sur l'heure des repas.

Le Parking :

Un parent a relevé le fait qu'il y avait des incivilités sur le parking de l'école (voitures mal garées) et souhaitait qu'une mise au point des règles sur le parking et des règles du savoir-vivre soit faite.

Réponse : ce n'est pas aux enseignants et à l'école de le faire...

Niveaux des anciens élèves de Cathie :

Certains parents sont inquiets du niveau des anciens élèves de Cathie et ont l'impression que leur enfant est en retard par rapport aux autres.

Réponse des enseignants :

Aucune différence n'a été constatée entre les anciens élèves de Cathie et les autres. Certains anciens élèves de Cathie sont très bons et d'autres moins, comme dans toutes les classes. Peut-être que simplement ses méthodes d'enseignement étaient différentes.

En cas d'inquiétude des parents sur le niveau de leur enfant, le mieux est d'en parler directement à l'enseignant concerné.

Coordonnées de vos contacts PEF « titulaires » pour chaque classe :

- PS (Agnès) : Virginie Cazin (maman de Jade) – 24virginie24@orange.fr
- PS/MS (Marjorie) : Maud Ravier (maman de Luka MS) - maud_ta@hotmail.com
- MS/GS (Delphine) : Alexandra Fresneau (maman d'Alexis GS) – alex.f.73@gmail.com
- MS/GS (Sylvie) : Emilie Reynaud (maman de Fanny MS) – reynaud.emilie@free.fr